

**ALGERIE TELECOM SPA**  
**DIRECTION OPERATIONNELLE DE MILA**  
**Sous-Direction Technique**  
**Département Réseau d'accès**

**SOUS DIRECTION TECHNIQUE**

Département réseau d'accès

Réf: AT/DO-43/SDTO/DRA/...../2022

A

**Mr. BOURSAS IBTISSAM**

Adresse : Cité 210 logts BT 01 N°09 Didouche Constantine

**Objet : Mise en demeure (01)**

**Projet : Travaux de modernisation réseau en FTTx, cité Chebouba (LOT N°01) commune sidi Merouane**

**ODS : N°116/SA/DAL/SDFS/DO MILA/2022.**

Votre entreprise est titulaire d'un ODS mentionné ci-dessus, dans le cadre de l'exécution des travaux de modernisation du réseau en FTTx, à la cité Chebouba (LOT N°01), commune de sidi Merouane, pour le compte d'Algérie Télécom, Direction Opérationnelle de MILA.

Malheureusement vous n'avez pas entamés ces travaux, et à ce jour vous êtes en état d'absence totale au chantier, sans aucune justification.

A cet effet et à compter de la date de réception de la présente, nous avons le regret de vous mettre en demeure, pour reprendre les travaux en respectant le délai fixé dans votre ODS.

En cas de non prise en charge dans un délai de 3 jours, Algérie Télécom se réserve tous les droits de prendre les dispositions contractuelles adéquates à ce sujet.



A Mila le : 30 اوت 2022

ميلة في  
المدير الفني للإتصالات

Chérif KATOUNI